A WATTRELOS

La grève de l'usine H. Deschamps continue [dans] les mêmes conditions. Une entrevue nouvelle [a] eu lieu vendredi matin sans résultats.

MALADIES D'ESTOMAC

Une grosse nouvelle

GUERISON PAR LA METHODE DE COCK

Les maladies d'estomac n'existent plus ! Voilà ce qu'on entend maintenant répéter chaque jour. Et, c'est vrai ! Il n'y a plus de maladies d'estomac ! Depuis quelque temps, en effet, le célèbre docteur Cock a découvert un remède qui guérit, absolument toutes les maladies d'estomac. La gastrite, la gastralgie, la dypepsie, la dilatation, l'indigestion, les maladies du foie, même les plus rebelles, les plus graves, les plus invétérées, l'entérite, la gastro entérite, sont toujours guéries en fort peu de temps. Aussi nous faisons appel aux plus incrédules, aux plus découragés, aux plus malades, à ceux-là mêmes que les médecins ont déclarés incurables, et nous leur disons avec la plus grande confiance : « Voulez-vous vous guérir radicalement ? Prenez les **Poudres De Cock.** » Et notez bien ceci, ce n'est pas une fois sur cent, ni une fois sur dix, ni une fois sur deux que les **Poudres De Cock** guérissent ; c'est chaque fois, c'est toujours et c'est tout le monde. Elles rendent immédiatement l'appétit, font digérer, suppriment les maux de tête, les renvois, les lourdeurs, les aigreurs, les vertiges, les gonflements, les suffocations, les palpitations, les éblouissements, les nousées, les vomissements, l'abattement et la somnolence après les repas. Elles dissipent rapidement les douleurs de l'estomac, des reins, de la poitrine, du ventre et des intestins, les insomnies, la mélancolie et les cauchemars. Bref, dès les premiers jours, elles rétablissent et restaurent si complètement l'estomac que bientôt l'organisme entier retrouve la force et la santé : l'homme redevient bientôt ce qu'il était ; il reprend sa vigueur, son énergie, sa bonne humeur, il retrouve le bien-être et toute sa vitalité. Aucune personne qui souffre de l'estomac n'a donc plus le droit de se plaindre : elle doit recourir aussitôt aux **Poudres De Cock,** et elle se guérira tout comme ces milliers de personnes qui nous envoient chaque jour les plus élogieuses attestations de guérison, en même temps que les lettres les plus touchantes de reconnaissance. C'est que les **Poudres De Cock** ne sont pas un remède banal et vulgaire, ni un guérit-tout, mais c'est le tonique, c'est le désinfectant, c'est le reconstituant par excellence de l'estomac et de ses annexes, c'est-à-dire du foie et des intestins.

Les **Poudres De Cock** se vendent 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies, et en particulier à **Roubaix, à la Pharmacie COUVREUR, rue Neuve.**

Remarque très importante. — Toute boîte qui n'est pas vendue en cachets et imprimés en rouge : **Poudres de Santé De Cock** doit être refusée comme imitation sans valeur. 29125-1

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

COLLISION DE TRAMWAYS

Deux voyageurs légèrement blessés

Le tramway A. B. 5. se dirigeait jeudi soir, vers six heures et demie, vers Lannoy, suivi à une petite distance par le car A. 208.

A l'arrêt de la rue Montgolfier, la première voiture stoppa ; mais la seconde par suite de la pente de la chaussée, ne put être arrêtée à temps et un tamponnement se produisit.

Le choc fut si violent qu'une dame qui se trouvait sur la plate forme arrière de la première voiture fut projetée au dehors et alla tomber sur la chaussée, heureusement hors de la voie ferrée.

Plusieurs glaces de la voiture A. B. 5. furent brisées et les débris atteignirent l'un des voyageurs qui eut la main légèrement coupée.

Les deux blessés Mme Félicie Delporte, âgée de 32 ans, demeurant au Nouveau Corion à Hem, et Achille Derache, qui habite la Verte Rue à Sailly, reçurent les soins de M. Noyon. Mme Delporte se plaint de douleurs aux jambes et sur plusieurs parties du corps ; M. Achille Derache a une coupure de plusieurs centimètres à la main droite. Les deux victimes, dont les blessures sont peu graves, ont pu continuer leur route.

LES FUNERAILLES DE M. AUGUSTE LENNE, chef de gare de Roubaix-Wattrelos, ont eu lieu, vendredi à neuf heures, en l'église du Saint-Rédempteur.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé

M. AUGUSTE LENNE

Colpin, curé de la paroisse. Des hommes d'équipe portaient les couronnes offertes par le personnel de la gare, les amis et la famille. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Sénéchal et Marquant, chef de gare de Roubaix et de Tourcoing ; Deliencourt, receveur à la gare de Roubaix-Wattrelos et Gertgen, négociant en charbons, ami de la famille.

Le deuil était conduit par les fils du défunt et par son frère, ancien chef de gare de Croix-Wasquehal. Dans la nombreuse assistance on remarquait : MM. François Roussel, président de la Chambre de Commerce et administrateur du chemin de fer du Nord, Le Goaster, inspecteur principal, Lixon, chef de bureau à l'Inspection, Kerteux, Hirsch, employés principaux ; Azeuf, inspecteur à Tourcoing ; Dubois, conseiller municipal ; Fortuné Jonville, administrateur du Bureau de Bienfaisance et Alphonse Vaissier, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Goguelle, receveur des douanes de Roubaix-Wattrelos ; les capitaines des douanes Marlet, de Roubaix et Pontoise, de Tourcoing, les lieutenants Jacquemain, de Roubaix et Frogniez de Lannoy ; de nombreux chefs de gare, MM. Breuvart, d'Ascq ; Delannoy, de Don-Sainghin ; Hérent, de Lannoy ; Leroy, d'Halluin ; Thuillier, de Tourcoing-les-Francs ; Pollart, d'Hénin-Liétard ; Lenne, de Quesnoy-sur-Deûle ; Coton et Gille, chefs des stations de Mouscron et d'Herseaux ; Grimaldi, [illegible] du 5e arrondissement, Henri Cotteau, pré[illegible] de la Grande-Harmonie ; des délégations du [illegible] de [illegible] mi, etc. [illegible] célébré la messe.

Sur la tombe, M. Deliencourt a adressé, au nom du personnel de la gare de Roubaix-Wattrelos, un dernier adieu à M. Auguste Lenne, dont il a retracé la laborieuse carrière.

CONCOURS D'AVICULTURE DE LILLE. — Nous avons omis bien involontairement parmi les lauréats du concours d'aviculture de Lille, la maison des Produits Defforge de Roubaix, qui obtient une médaille d'argent avec félicitations du jury, pour ses produits pharmaceutiques, vétérinaires, et nourritures spéciales pour volailles, faisans, pigeons, etc.

LE REPOS HEBDOMADAIRE. — Des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogations présentées par la Société de la Glace pure, 64, rue Saint-Antoine, MM. Facques-Leduc, mercier, rue du Curé, 2 à 6, et Robert, coiffeur, rue Neuve. 19.

UN JEUNE HOMME QUI RESISTE A PLUSIEURS AGENTS. — Il s'agit d'un haleur de bateau, Jules Tavernier, 15 ans, domestique au service de M. Marescaux de Marquette, où il demeure lui-même. Vendredi matin ce jeune homme conduisait un attelage quai de Cherbourg. A coups de pied il frappait la pauvre bête pour la faire avancer, quand vint à passer l'agent de police Henri Carette qui lui reprocha justement sa brutalité.

« Ça ne vous regarde pas, lui répondit Tavernier ; si vous me touchez, il y en aura pour vous aussi », et il se mit à l'outrager.

L'agent voulut appréhender le haleur de bateau, mais ce dernier refusa de le suivre. Il fallut pour l'emmener le concours de trois autres agents du 5e arrondissement. Sa résistance fut telle qu'on dut le ligotter et le porter jusqu'au poste. Le malheureux, qui était ivre lançait des coups de pied de tous côtés et cherchait à mordre les agents. Quand il parvint au dépôt, ses vêtements étaient en lambeaux. Le jeune homme sera conduit à Lille samedi après-midi.

ARRESTATION POUR VOL DANS UN PEIGNAGE. — Jeudi vers 6 heures 1/2 du soir, parmi les ouvrières qui sortaient du peignage de l' « Union », rue de Tourcoing, le concierge de l'établissement remarqua que le réticule de l'une d'elles avait un volume anormal. Il la fit entrer dans sa loge et constata que le filet contenait 1 kilo 650 de laine peignée, d'une valeur d'environ cinq francs.

Informé, M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a envoyé au peignage l'agent de police Wante, qui a mis l'ouvrière en état d'arrestation. C'est une mère de famille, Elisa Declair, 47 ans, soigneuse, demeurant à Mouscron, rue du Petit Courtrai, 241. Elle a déclaré, en pleurant, que le bénéfice qu'elle retirait de la vente de cette marchandise lui servait à nourrir ses enfants.

UNE FILLETTE BLESSEE EN TOMBANT. — Dans un garni de la rue de la Gare, 96, une enfant, Maximilienne Racquet, deux ans, s'est fracturé la cuisse gauche en tombant de sa chaise hier après-midi. M. le docteur Dubois l'a fait admettre vendredi après-midi à l'Hôtel-Dieu.

PIANOS AUTOMATIQUES. Vente et location, Maison **SCREPEL,** 138 bis, Grande-Rue, Roubaix. 150-2

ENTRE CAR ET TRAMWAY. — Le tramway venant de Lille, a tamponné jeudi soir, un peu avant cinq heures, rue Neuve, la voiture de M. Frère, entrepreneur, rue du Collège que conduisait M. Georges Hoermance.

Les dégâts qui sont de part et d'autre fort peu importants, sont purement matériels.

PEINTURES DÉCORATIVES en tous genres, imitation de Gobelins et tentures anciennes. Entreprise à forfait.

Aperçu de quelques prix au mètre carré : Frises ou pilastres, à la colle sur toile : dix francs le mètre carré. Frises ou pilastres, à l'huile sur toile : vingt francs le mètre carré. Panneaux, imitation tapisserie. Paysages et verdures, depuis vingt-cinq francs jusqu'à cinquante francs le mètre carré (le prix variant suivant la toile, coton, lin ou laine employée). Panneaux de style, imitation tapisserie, avec personnages, depuis quarante-cinq francs jusqu'à quatre-vingts francs le mètre carré : s'il y a bordure pour ces deux derniers genres, il sera compté dix francs par mètre courant de bordure en supplément. Décor à la colle, cinq francs le mètre carré, toile en plus, etc., etc.

Tarif détaillé sur demande. Portrait peint huile et pastel. **Amédée OCER,** 29, rue Parmentier, Rx. 29494

LA CHARRETTE A CHIENS. — En raison du cas de rage, que nous avons signalé hier, l'Administration municipale a prescrit la mise en fourrière des chiens trouvés errants sur la voie publique.

Malgré la hausse des farines, la Boulangerie Économique **L'UNION,** 59, Grande-Rue, à **Roubaix,** continue à vendre son pain au même prix. Elle n'emploie pour sa fabrication que des farines de qualité supérieure et soigneusement analysées. **Sa puissance d'achat** lui permet d'exiger de ses *vendeurs* les plus grandes garanties et aucun contrat n'est accepté de ses *fournisseurs* s'il ne porte « *Marchandises de pur froment de qualité supérieure* » équivalant *aux meilleures marques du pays.*

Cette manière de faire lui a valu non seulement d'arriver à la **plus forte fabrication des boulangeries de France,** mais elle lui permet, en outre, d'être la seule qui ait donné et qui donne encore le pain de ménage à **dix centimes la livre** et ses excellents pains de gruau (formes ronde, longue ou couronne) à **TREIZE CENTIMES 3 la LIVRE.**

De plus, par ses œuvres sociales qui donnent à leurs adhérents des secours en cas de maladie et à la naissance des enfants, une retraite en nature après 25 ans de présence dans la Société, qui assurent au père et à la mère de famille une assurance en cas de décès, elle a mérité les plus hautes récompenses aux Expositions universelles.

GRANDS PRIX, Liège 1905 et Milan 1906. 20513d

LIGUE FLUVIALE DE PARIS. Vap. « Gabriel » partira mardi. Docks, quai de Gand, 24. 29520d

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Société Anonyme de la rue de Sébise, un tisserand M. Alfred Stock, 63 ans, rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, 2, s'est blessé à l'orbite en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Godefroy. — Au peignage de Beaurepaire un batteur de laine, M. Paul Evrard, 19 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Boussemart, 14, s'est blessé en soulevant un panier. Douze jours de repos. Docteur Vanlaer. — A la filature de MM. Ernoult et Dubois, un rattacheur, M. Gustave Degouhy, 30 ans, rue des Villas, 35, à Tourcoing, a été blessé à la main gauche par une corde. Douze jours de repos. Docteur Vanlaer.

PHOTO-BÉBÉS. — Poses ravissantes ! Jamais d'insuccès Shettle, 4, boulevard de Paris. 27909

A QUI LE CHAPELET ? — Un chapelet d'une certaine valeur a été trouvé sur la voie publique. Le réclamer au Receveur des Postes, bureau principal, rue du Vieil-Abreuvoir.

CROIX

LE DOUBLE CRIME DE LA PLACE St-PIERRE

Transfert à Lille de deux prisonniers de Douai

On a extrait, vendredi matin, de la prison cellulaire de Douai, Henri Lemay et Schauwliège, pour être conduits à Lille et mis à la disposition du juge d'instruction.

On les soupçonne, en outre, d'être les auteurs du double assassinat de Croix.

UNE FETE MUSICALE. — La commission des fêtes, réunie jeudi soir, à la mairie, a décidé d'organiser pour le dimanche 8 septembre, un festival pour harmonies, fanfares et orphéons. Une fête de gymnastique complètera le programme. Des primes importantes seront distribuées aux sociétés qui y participeront.

UN VOL A L'USINE A GAZ. — Jeudi matin, vers neuf heures et demie, M. A. Senacq, employé de l'usine à gaz avait quitté son bureau un instant pour causer à M. A. Plouvier, directeur. En rentrant, il aperçut un gamin de 12 ans, G...., rue Négrier, qui semblait attendre l'arrivée de l'employé. Il demanda même un ticket pour livraison d'un sac de coke que M. Senacq donna contre remboursement. En mettant l'argent dans sa [illegible] constata la disparition de trois pièces de cinq francs. [illegible] le gamin et l'accusa d'être l'auteur du larcin ; ce dernier protesta.

M. Senacq a déposé une plainte contre G..., qui, d'après certaines personnes dignes de foi, aurait été aperçu retirant des pièces de cinq francs de ses chaussures.

WASQUEHAL

VOL DE FILS TELEGRAPHIQUES. — Dans la nuit du jeudi au vendredi, des maraudeurs ont encore opéré sur la voie du chemin de fer entre Croix et Wasquehal. Ils ont emporté cette fois, environ trois cents mètres de fils télégraphiques. Plainte a été portée.

LANNOY

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES. — Vendredi ont eu lieu, à l'école communale des garçons, rue Royale, les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires. Cent quarante-quatre enfants, formant le contingent des écoles officielles du canton, ont été présentés sur cent cinquante inscrits. Sur ce nombre, cent vingt-six ont été admis à l'oral, et cent vingt-cinq définitivement.

Les prix départementaux ont été attribués : le premier, à Arthur Despinoy, de l'école de Willems ; le deuxième à Adolphe Delmez, d'Annappes-Marchenelles, et le troisième à Gaston Thieffry, de Forest.

Voici les principales épreuves qu'ont eu à subir les jeunes aspirants :

Orthographe : Mon premier remords. — Un après-midi, j'aperçus au fond de la niche à chien, quatre nouveau-nés, qui, en l'absence de leur mère, s'étalent blottis en boule dans la paille. Une perverse curiosité me poussa à m'emparer des petits chiens et à les porter « pour voir » dans le bassin du jardin ; mais quand je les vis nager misérablement au milieu de l'eau verdâtre, j'eus la conscience de ma scélératesse et je voulus repêcher les naufragés ; malheureusement, ils se tenaient trop loin du bord et le bassin me paraissait grand comme un lac. Je m'enfuis plein de terreur et m'imaginai, en mon âme de quatre ans, que, bien certainement, l'enfer était destiné à punir de pareils méfaits. Je ne sais pas si on réussit à opérer le sauvetage des petits chiens, mais je me souviens d'avoir entendu le lendemain le locataire du rez-de-chaussée proclamer que « cet enfant était possédé et qu'il périrait mal ». Ce fut ainsi que s'éveilla mon premier remords.

I. Expliquez à votre façon : 1° Pourquoi cet enfant a porté les chiens à l'eau ? 2° Pourquoi il a éprouvé du remords aussitôt qu'ils y ont été. — II. Expliquez les expressions « s'étaient blottis », « une perverse curiosité », « j'eus la conscience de ma scélératesse ». — III. Relevez et analysez les pronoms « je ne sais pas » jusqu'à « périrait mal ». — IV. Conjuguez s'enfuir et s'imaginer, au temps où ils sont dans ce texte.

Composition française. — Un de vos condisciples, qui passe pour querelleur et mauvais camarade, se plaint de ce qu'on paraît le fuir. Montrez-lui combien il gagnerait en traitant ses camarades avec plus de douceur, en se montrant complaisant envers eux.

Arithmétique. — 1° Un propriétaire a prêté une somme de 3.750 fr. à 3 1/2 0/0. Quelle somme devra-t-on lui rendre au bout de 78 jours, capital et intérêts réunis ? A quel taux devra-t-il placer le nouveau capital ainsi formé pour qu'il lui produise un intérêt annuel de 151 fr. 12 ?

2° Comment trouvez-vous, de tête, ce que coûte la bière contenue dans 5 tonneaux de 50 litres et valant 16 fr. l'hectolitre ?

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Montfort, un gamin de machine, M. Louis Depros, 16 ans, demeurant à Wattrelos, a eu l'extrémité de l'index droit écrasé. Il a reçu les soins de M. le docteur Caudmont. — M. Auguste Delacroix, homme de peine, à Sailly, porte une traumatique du médius droit contractée en manipulant une balle d'étoupe. Le blessé a pu continuer son travail, après un pansement effectué par M. le docteur Caudmont.

FLERS-BREUCQ

IVRESSE TAPAGEUSE. — Jeudi, vers midi, Henri Deleu, 40 ans, chauffeur à la Compagnie du Gaz de Croix, rentrait, en état d'ivresse, à l'estaminet « Au Lancier Belge », tenu par Mme Emma Pardoen, rue de l'Epinette, au Breucq. Sans provocation aucune, Henri Deleu, qui loge en cet estaminet, se mit en devoir de détruire tout ce qui lui tombait sous la main. Vaisselle, garniture de cheminée, etc., tout roula sur le sol, en mille pièces. Les meubles, à leur tour, furent attaqués par ce forcené, qui les mit en pitoyable état. Interloquée et ne sachant que faire, Mme Pardoen courut avertir M. Cocheteux, garde-champêtre. Celui-ci se hâta d'accourir. Mais déjà l'individu était revenu à de meilleurs sentiments et regrettait son acte de vandalisme. Il promit à M. Cocheteux de payer les frais de la casse que la cabaretière évalue à 250 francs environ. Mme Pardoen ayant alors retiré sa plainte, le garde s'est contenté de dresser un procès-verbal pour ivresse.

LYS

DEUX LARCINS. — Un malfaiteur s'est introduit chez M. Florentin Belin, rempailleur de chaises, rue de Leers, pendant une absence de ce dernier et a devalisé son clapier contenant deux lapins estimés ensemble 5 francs.

— D'un chantier situé derrière l'usine de M. Vérin, à la Justice, ont disparu : une pelle, une bêche et un certain nombre de briques appartenant à M. Henri Caillaux, maître-maçon, rue du Bois. L'importance de ce vol est d'une dizaine de francs.

WILLEMS

SUCCÈS SCOLAIRE. — Le jeune Arthur Despinoy, fils de M. Despinoy, garde-champêtre de Willems, élève de M. Mercier, instituteur, a obtenu le 1er prix départemental avec 56 points. Nos sincères félicitations au jeune lauréat.

TOURCOING

UNE NOUVELLE ÉGLISE

La paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Ses limites. Une église de la Séparation

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelque temps déjà, Mgr Delamaire, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Cambrai, profitera de sa présence à Tourcoing, dimanche prochain, pour poser la première pierre d'une nouvelle église. Ce sera l'église Saint-Jean-Baptiste, autour de laquelle se formera une nouvelle paroisse. Elle comprendra les habitants des quartiers éloignés de Saint-Christophe et de Saint-Joseph de la Croix-Rouge et notamment des rues de Rome, d'Orléans, Lavoisier, Jeanne-d'Arc, de Bouvines, de Leers, Augereau, du Levant, une partie de la rue des Piats, du Tilleul, des Frères, du Virolois, pour mieux préciser, les numéros pairs. Autrement dit, cette paroisse est fondée presque exclusivement pour les quartiers éminemment ouvriers et populaires du Touquet et du Virolois.

Elle réunira une population d'environ 5.600 personnes. En réalité, cette paroisse ne sera pas créée de toutes pièces par l'édification de la nouvelle église. La paroisse Saint-Jean-Baptiste existait déjà virtuellement depuis plus d'un an et elle était même pourvue d'un curé, M. l'abbé Braets, qui a su se rendre très sympathique par son zèle et son dévouement. Chaque dimanche les fidèles de ces quartiers du Virolois et du Touquet que la distance empêchaient de se rendre soit à Saint-Christophe, soit à la Croix-Rouge, se réunissaient rue Augereau dans une ancienne école congréganiste qui avait été convertie en chapelle de secours. Cette chapelle improvisée était, on s'en rendit bientôt compte, trop étroite pour les nécessités du culte en cet endroit. On y célébrait chaque dimanche trois messes où s'assemblaient, chaque fois, plusieurs centaines de catholiques. Ces fidèles seront mieux à l'aise dans le nouvel édifice qu'on leur réserve.

L'église Saint-Jean-Baptiste dont tous les terrassements sont terminés à l'heure actuelle, et dont tous les bétons sont posés, pourra contenir de 1.200 à 1.500 personnes. Elle sera des plus simples et des plus humbles, telle qu'il convient à une église bâtie en vue de parer à d'urgentes nécessités et érigée sous le régime de la Séparation, alors que les besoins du culte sans être en rien diminués ont, d'année en année, des ressources moindres.

L'église Saint-Jean-Baptiste n'aura qu'une seule nef de 50 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur. Elle sera construite en style roman, sans prétention aucune à l'architecture, sans même l'agrément extérieur de pierres ornementales, toute en briques. Elle sera établie à l'extrémité de la rue du Touquet, à l'endroit connu sous le nom des Trois-Cloches. La construction du nouveau temple a été confiée à MM. Maillard, architecte, et Masquillier fils, entrepreneurs.

Mgr Delamaire, ainsi que nous le disons plus haut, procédera à la cérémonie de la pose de la première pierre demain à 11 heures du matin. Une musique sera là donnant son concours. Les habitants, heureux de cette occasion qui s'offre de manifester leurs sentiments de foi et de piété, s'apprêtent à pavoiser les rues et à décorer leurs maisons pour recevoir leur archevêque qui leur donne un vif témoignage d'estime. Et ce sera, on peut y compter, fête générale dans tout le quartier.

LE CONGRÈS DES JARDINS OUVRIERS

La première séance

Aujourd'hui commence le Congrès régional des J. O. La première séance de travail dans laquelle on traitera des œuvres annexes (Ecoles ménagères, cours [illegible]) aura lieu à 3 heures et demie, *rue des Ursulines, 85,* sous la présidence de M. le docteur Lemière, assisté de M. le docteur Gruson et de M. l'abbé Podvin. Des rapports très intéressants seront lus par les dames qui se sont le plus occupées de ces graves questions à Tourcoing, à Croix, à Roubaix, Mmes Desurmont, Pollit, Guilluy et Delloue... Des échanges de vues du plus haut intérêt seront faits ensuite.

Le comité renouvelle ses pressantes instances auprès de tous ceux qui peuvent assister aux travaux du Congrès. Il y a là un devoir social auquel nul ne voudra se dérober. Qu'on songe en effet qu'il s'agit de la reconstitution du foyer, du salut de la famille, cellule fondamentale de toute société qui veut vivre !

Il est rappelé que tous les jardiniers de Roubaix et de Tourcoing ont reçu chacun trois cartes gratuites qu'ils peuvent mettre à la disposition de leurs amis. Un millier au moins d'ouvriers auront ainsi l'avantage d'entendre les orateurs de la séances de clôture, demain, à 5 h. du soir. Mais on ne recevra dans la salle aucun auditeur âgé de moins de quinze ans.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

Les élections cantonales. — Trois candidatures

Vendredi soir, salle Noël Vantieghem, rue Carnot, à sept heures et demie, devant un nombreux auditoire, M. Pierre Renaudel, délégué permanent du parti socialiste unifié a fait une conférence sur la nécessité des syndicats ouvriers, la question des syndicats de fonctionnaires et la répression gouvernementale dans la crise actuelle du Midi.

L'orateur est persuadé que l'action parlementaire socialiste n'est efficace qu'autant qu'elle s'appuie sur un parti socialiste puissamment organisé au point de vue économique. Il s'est déclaré l'ennemi résolu du scrutin d'arrondissement qui ne donne pas au parti socialiste français un nombre de candidats proportionnés à celui de ses représentants et qui, au surplus, livre en ce moment les petits fonctionnaires à l'arbitraire de tous les politiciens de terroir, de tous les députés dont ils doivent être « les rabatteurs électoraux sous peine de changements ou de révocation ».

M. Renaudel déclare qu'il admet les syndicats de fonctionnaires au même titre que les syndicats ouvriers.

De tous les partis politiques, poursuit l'orateur, le socialisme est le seul vraiment libéral. Il cite en exemple son attitude dans les événements du Midi où il prend résolument parti pour les manifestants contre les répressions gouvernementales.

Cette conférence a été fort applaudie. Aucun contradicteur ne s'est présenté. En terminant, M. Renaudel a excusé M. Ghesquières, député, qui, retenu ailleurs, n'avait pu être présent.

L'ordre du jour suivant a été lu par le président et adopté à l'unanimité.

« Les citoyens réunis chez Noël Vantieghem, le 28 juin 1907, après avoir entendu le citoyen Renaudel faire le procès de la société capitaliste et expliquer la ligne de conduite à suivre par les travailleurs, approuvent cette ligne de conduite. Ils s'engagent à faire leur devoir en toutes circonstances, en entrant dans les syndicats ouvriers et groupes socialistes, et en faisant toute la propagande nécessaire pour faire élire les candidats du parti socialiste aux élections cantonales prochaines : les citoyens Pierpont, de Tourcoing, dans le canton Nord-Est ; Schmidt, de Marcq-en-Barœul, dans le canton Sud, et Vandeputte, d'Halluin, dans le canton Nord.

» Blâment le gouvernement actuel pour les procès de tendance et d'opinion qui ont fait jeter en prison des militants de la C. G. T., qui n'avaient commis d'autre crime que de défendre des travailleurs. Protestent également contre les tueries dont le Midi vient d'être le théâtre, et se séparent aux cris de : « Vive l'émancipation intégrale des travailleurs ! »

UN SUICIDE AU BLANC-SEAU

Un ouvrier se jette dans le canal. — Un soldat sauveteur. — Les motifs du suicide

Un nouveau suicide a mis en émoi vendredi après-midi le quartier du Blanc-Seau. Un ouvrier malade et sans travail, s'est jeté dans le canal.

Le suicide

Vers quatre heures, un homme se présentait au poste de police du Blanc-Seau, et remettait à l'agent Defrennes, de service, un billet. Le signataire de cet écrit, M. Jules Pollet, 45 ans, rue Cocheteu à Wasquehal, déclarait qu'il avait l'intention de mettre fin à ses jours et demandait que l'on prévînt sa femme de son suicide, car il serait mort lorsqu'on lirait le billet.

Le porteur de ce billet, M. J.-Bte Petit, rue de l'Ouest à Roubaix déclare l'avoir reçu d'un homme qui se promenait le long du chemin de halage qui avait dit qu'il y avait urgence à le porter à son adresse.

Pendant que M. Petit allait demander à Mme Pollet de se rendre au poste du Blanc-Seau, l'agent Defrennes se rendit le long du canal. Entre la passerelle du Blanc-Seau et le Pont du Fresnoy, à l'extrémité de la rue Claude Bernard, il trouva une casquette sur la berge. Pollet s'était jeté à l'eau tout habillé.

L'intervention du soldat Delgrange

Un passant, le soldat Delgrange du 43e d'infanterie, en permission, avait été témoin de la scène. Il courut à l'endroit où Jules Pollet venait de disparaître sous l'eau, se déshabilla rapidement et plongea. Ses premières tentatives furent vaines. Après cinq où six plongeons, le sauveteur put saisir le malheureux et le ramener à la surface. Il y avait environ une heure que le désespéré était sous l'eau. Un rassemblement s'était formé et les nombreux curieux aidèrent le soldat à hisser sur le bord le corps de l'infortuné.

M. Didry, pharmacien, rue Notre-Dame à Roubaix de passage, tenta la respiration artificielle et les tractions rythmiques, mais tous les efforts furent inutiles. L'asphyxie avait fait son œuvre.

Le soldat Delgrange qui se jeta si résolument à l'eau est ce Roubaisien qui, marié et père de six enfants, emmena sa petite famille à la caserne, alors que sa femme était souffrante, en traitement à l'hôpital de Roubaix.

Les causes du suicide

Une voiture du service des ambulances fut requise par téléphone. On y plaça le cadavre de Jules Pollet, qui fut conduit à l'hôpital civil de Tourcoing, où le décès fut officiellement constaté par M. Niederst, commissaire de police, du 3e arrondissement.

Depuis plusieurs semaines, le malheureux Pollet était souffrant. Il était occupé dans une fabrique de Wasquehal et avait dû cesser tout travail, ce qui l'avait profondément affecté. Vendredi matin il s'était rendu chez sa mère, qui habite Roubaix, et l'avait invitée à venir jusque chez lui dans le courant de l'après-midi. La pauvre vieille arrivait vers cinq heures chez son fils, lorsqu'une compagne de la rue de Wasquehal, au Blanc-Seau, lui fit part avec tous les ménagements possibles de la mort de son fils.

Ajoutons que Jules Pollet, laisse une veuve et deux enfants déjà d'un certain âge.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE. — Les mandats de paiement de l'Assistance obligatoire pour les personnes inscrites pendant le premier trimestre 1907 seront à la disposition des intéressés, aujourd'hui, samedi, à deux heures de l'après-midi.

LE NOUVEAU CURÉ DE SAINTE-ANNE. — C'est M. l'abbé Lerouge, curé d'Hallennes-lez-Haubourdin, qui est nommé curé de Sainte-Anne, en remplacement de M. l'abbé Bourgeois, nommé à la cure de Loos ; il sera installé dimanche. M. l'abbé Lerouge est originaire de La Bassée. Il a été successivement professeur à Notre-Dame-de Grâce, à Cambrai ; professeur au collège Notre-Dame, à Valenciennes et curé de Ramillies.

C'est un homme très sympathique qui a laissé les meilleurs souvenirs dans les diverses localités où il a exercé son ministère.

L'installation de M. l'abbé Lerouge aura lieu dimanche matin à neuf heures et demie.

EN L'EGLISE NOTRE-DAME ont eu lieu vendredi après-midi à trois heures les funérailles de M. Charles Debuisse, décédé à l'âge de 29 ans, des suites de l'accident de bicyclette dont il fut victime le lundi 17 courant. Le deuil était conduit par la famille du défunt. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont-de-Neuville.

TOMBÉ D'UNE PLATE-FORME. — Un ouvrier peintre, M. Fernand Plateau, 25 ans, rue Winoc-Choqueel, 49, au service de son frère, M. Michel Plateau, était occupé vendredi à badigeonner les boiseries d'une maison, 40, rue de Dunkerque. L'ouvrier était assis sur le rebord d'une plate-forme, lorsque soudain, il fut pris d'un éblouissement. Il tomba la tête la première dans une vérandah et alla s'abattre sur le sol. M. Névejans, 38, rue de Dunkerque, qui avait été témoin de l'accident, s'empressa de relever le malheureux.

M. le docteur Decherf, mandé, vint soigner le blessé. Il constata une plaie contuse de la région frontale gauche, une contusion violente de l'épaule gauche et une fracture de l'extrémité externe de la clavicule gauche.

Un repos de six semaines a été prescrit.

QUE LES NOURRICES ne renoncent pas trop vite à l'allaitement, quand la réaction lactée est peu abondante. Le lait augmente rapidement chez celles qui font usage du PAIN NORMAL FRANÇAIS. (Voir aux annonces). 29509

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la filature de MM. Duvillier frères, un bâcleur, M. Théophile Deryck, 34 ans, rue des Rossignols, 4, à Mouscron, en levant un panier de bobines, s'est blessé à l'index gauche. Docteur Debuchy ; dix jours.

— Au même établissement, une rattacheuse, Mlle Marceline Gourdin, 24 ans, rue de Courtrai, 299, en heurtant un rail s'est blessé au petit orteil droit. Docteur Debuchy ; douze jours.

— Un garçon de cave de la brasserie de MM. Roussel et Ponte, au Brun-Pain, M. Noël Demelemester, 48 ans, rue du Bois, 122, a été brûlé au pied droit par de l'eau chaude. Docteur Desbonnets ; quinze jours.

— Un ouvrier de chez M. Carlos Verschaeve, entrepreneur, rue des Anges, M. Charles Loridan, rue de Moscou, a été blessé au pouce gauche par un morceau de bois. Docteur Duquesnoy : douze jours.

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 741

LA FRAUDE. — Les douaniers de la brigade du Sapin-Vert ont mis en état d'arrestation, dans la nuit de jeudi à vendredi, deux jeunes fraudeurs, les sieurs Henri Herman, 13 ans, bâcleur, né à Roubaix, sans domicile fixe, et Joseph Verscheure, 12 ans, né à Mouscron, également sans domicile. Ces jeunes fraudeurs étaient porteurs de 12 kilos d'allumettes qu'ils tentaient d'introduire en France. Ils ont été dirigés sur Lille par les soins de la gendarmerie.

ENTERREMENT DU SAMEDI 29 JUIN. — M. Aimé Vanackère, dix heures, église St-Hilaire, à Halluin.

BOUSBECQUE

MARIAGE. — En l'église de Douvrin (Pas-de-Calais) a été célébré, jeudi à midi, le mariage de M. Auguste Dalle, fils de M. et de Mme Léon Dalle-Lorthiois, président de la Jeunesse Catholique de Bousbecque, avec Mlle Elisabeth Delcourt, fille de Mme Delcourt-Brame. Les témoins étaient, pour le marié : MM. Léon Dalle-Barrois et Charles Dalle-Duprez, ses frères ; pour la mariée : Mme Garrez, sa cousine, et M. Brasme, son oncle.

Le consentement a été reçu par M. le chanoine Dhaine, curé de Douvrin, qui a prononcé une délicate allocution. Dans les stalles avaient pris place M. l'abbé Lecomte, supérieur du Collège de Tourcoing ; M. Tellier, curé de Bousbecque ; M. Desmoulin, curé à Valenciennes ; M. Leman, ancien curé de Bauvin ; M. Pruvost, curé de Billy ; M. Croin, professeur à Tourcoing, etc. Pendant la messe, M. Desoutter, accompagné par M. Lecocq, organiste de Notre-Dame de la Treille, a chanté le *Notre Père* de Yung, le *Panis Angelicus* de Franck, la *Bénédiction nuptiale* de Defives.

Le village avait été décoré avec beaucoup de goût. Sur tout le parcours, de nombreuses fausses-portes avaient été dressées.

WATTRELOS

L'ARRESTATION DE M. EUGÈNE DEMERLAIRE a produit une très vive émotion dans toute la région frontière.

A la suite de l'événement que nous avons rappelé hier, et qui remonte à vingt-deux ans, le territoire français avait été interdit à M. Demerleire, bien que, nous le répétons, sa culpabilité dans l'affaire du douanier frappé à coups de sabre, n'eût pas été établie.

Il ne pouvait venir en France que depuis deux ans, et il s'y croyait en pleine sécurité. Tout dernièrement encore, il assistait à un enterrement à Wattrelos.

Est-il arrêté pour une affaire de fraude indépendante de cette aventure, ou bien s'agit-il d'une transaction douanière de ce fait que la prescription, en matière d'amende, ne serait pas acquise ? On ne sait pas exactement. Le Parquet, jusqu'à présent, garde le secret le plus absolu.

A Wattrelos, faut-il le dire, cette arrestation imprévue a surpris tout le monde.

LA TENTATIVE CRIMINELLE commise au Crétinier sur une petite fille de Roubaix, n'a encore donné lieu à aucune plainte dans la journée de vendredi.

ENTRE FRAUDEURS. — **Scènes sanglantes aux Ballons.** — Jeudi soir, vers six heures et demie, une dispute s'éleva, aux Ballons, entre plusieurs fraudeurs ivres, dont l'un, connu sous le sobriquet de « Mique », et le voleur de poules, arrêté, il y a une dizaine de jours, Florent Ysebaert, plus connu sous le prénom de Charles-Louis. Une rixe suivit bientôt, et Ysebaert fut frappé d'un coup violent à la tempe gauche, coup de couteau sans doute, car le blessé portait une estafilade sérieuse par où le sang coulait en abondance. Il fut soigné par M. le docteur Maes, des Ballons, qui lui fit quelques points de suture.

Le hameau est habitué à ces scènes entre fraudeurs : dimanche dernier, deux d'entre eux, Guelton et Planquaert, se battaient encore, l'un armé d'une perche à pois arrachée dans un jardin, l'autre brandissant son couteau.

Aucune plainte n'a été portée à la police.

LES GENDARMES ont dressé procès-verbal à Léon Helinck, âgé de 27 ans, domestique, sujet belge, demeurant à Leers, hameau du Carihem, qui tenait des pigeons sans autorisation.

VOIES DE FAIT. — Mme Henri Gilman, née Imbrecht, matelassière, demeurant à Wattrelos, rue de l'Espierre, a porté plainte à la gendarmerie, disant avoir reçu un coup de clef au front.

LILLE

DOCTORAT EN DROIT. — M. Auguste Devaux, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en droit devant la Faculté de Lille. Toutes nos félicitations.

LA RENTRÉE DU 16e CHASSEURS A PIED. — Les « petits chasseurs », retour du camp de Sissonne, ont reçu vendredi matin, à leur rentrée, un accueil enthousiaste.

A dix heures du matin, les petits chasseurs arrivent à la porte des *Postes* ; ils sont bien un peu gris de la poussière collée sur les uniformes le long de la route, et le hâle a durci les traits. Mais tous les hommes sont dispos. Les faisceaux sont formés à l'ombre des arbres des remparts. Après un temps de repos, on commande « Aux faisceaux », qui sont rompus ; les clairons et la fanfare prennent la tête de la colonne et en marche ! Les hommes sont en ligne de section, baïonnette au canon.

Les spectateurs, échelonnés le long des boulevards Victor-Hugo, des Ecoles et de la Liberté, les acclament vigoureusement.

A dix heures un quart, les petits chasseurs réintégraient la caserne, où les attendait la soupe réconfortante.

COMICE AGRICOLE DE LILLE. — *Concours de machines agricoles.* — Rappel du diplôme d'honneur, comme ayant obtenu des récompenses aux expositions antérieures du Comice. — MM. Delabassée, à Tourcoing ; Dupret-Delattre, à Linselles ; Fasciaux, à Marcq-en-Barœul ; Masure, à Tourcoing ; Roger-Rousseau, à Templeuve.

Nouveautés. — Demandes de médailles d'argent. — MM. Fasciaux, à Marcq-en-Barœul, perfectionnement aux déchausseurs et brûlants ; Roger-Rousseau, à Templeuve, perfectionnement à la haie des charrues.

VOL DE BIJOUX, RETROUVÉS AU MONT-DE-PIÉTÉ. — Hier après-midi, M. Decauwer, cordonnier, rue Henri-Kolb, s'était absenté de son échoppe entre deux et trois heures. A son retour, il constata la disparition de sa montre en or, n° 118.311, d'une valeur de 75 francs, et d'une bague en doublé.

La police de sûreté eut la bonne pensée d'aller surveiller les engagements au Mont-de-Piété, rue Baptiste-Monnoyer. Cette précaution judicieuse amena l'arrestation de César Descamps, 40 ans, plombier, rue de Juliers, 89, et de son amie, Augustine Andriès, 34 ans, ménagère, qui avaient essayé d'engager les bijoux volés à M. Decauwer.

BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. En semaine entrée libre. — **Restaurant, cuisine soignée. Plat du jour : 0,75 ; du soir : 1 franc.** 27901

INCENDIE RUE D'ISLY. — Un incendie a détruit, vendredi matin, vers dix heures, un petit hangar en bois affecté au séchage du lin, appartenant à M. Seuillette, ingénieur, rue d'Isly, 76. Les pompiers voisins arrivés sur les lieux dès la première alerte, ne purent que protéger le magasin et la maison d'habitation. Les dégâts sont évalués à la somme de 2.000 fr. Il y a assurance.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE. Spécialité pour mariages. Delaplace-Michon, 17, Grande-Rue, Roubaix.